

La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS

Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

ÉDITION QUOTIDIENNE, \$8.00

SEMI-QUOTIDIENNE, 5.00

HEBDOMADAIRE, 1.00

LISTE DES BLANCS

BUREAU DE LA MINERVE

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

AUX AVOCATS.

- 1. Plai pour Sommation. 2. Comparution. 3. Affidavit pour Saisie-Arret...

AUX NOTAIRES.

- 1. Bail (français). 2. Vente. 3. Transport (français). 4. Procuration.

BLANCS

POUR LA COUR DES COMMISSAIRES.

- 1. Bref de Sommation, (anglais & français). 2. Subpoena.

COUR DES JUGES DE PAIX

- 1. Warrant d'arrestation. 2. Bref de Sommation. 3. Subpoena.

AUX HUISSIERS.

- 1. Saisie-Exécution. 2. Saisie-Arret avant jugement.

Aux Greffiers des Corporations Municipales ou Scholaires.

- 1. Mandats de Saisies pour Taxes. 2. Procès verbaux de saisies.

AUX SYNDICS.

- 1. Reclamation en faillite.

En demandant ces blancs, on voudra bien ne pas oublier le nu méro.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude, et le nombre de copies sera envoyé suivant la somme reçue.

AUSSI.

Papier, Agal et autres Papeteries ainsi que Carnets d'adresses des causes.

Mémoires de M. de Gaspe

DEUXIÈME ÉDITION.

Pris du Volume, \$1.50

On trouve dans les Bureaux de la Minerve et chez les différents Libraires.

10 Juillet 90

5 Août.

TRAITEMENT CURATIF DE LA PHTHISIE PULMONAIRE à tous les degrés. SILPHIUM CYRENAÏCUM

CACHETS MÉDICAMENTEUX LIMOUSIN PROCÉDÉ BREVETÉ POUR 15 ANNÉES S. G. D. G. PARIS, 2 bis, rue BLANCHE

CHLORAL PERLÉ LIMOUSIN HYDRATE DE CHLORAL EN CAPSULES DRAGÉFIÉES. SIROP DE CHLORAL DE LIMOUSIN

SUCRE-TISANE ILLICO sous la forme et le volume d'un morceau de sucre ordinaire. MAUVE, PECTORALE, TILLEUL, SALSEPAREILLE, CAMOMILLE

GUERLAIN 15, Rue de la Paix, PARIS. SCROFULE, RACHITISME, PHTHISIE ANÉMIE, CHLOROSE

Vin de Bugeaud Tonique Nutritif Au Quinquina et au Cacao combinés. LE VIN DE BUGEAUD

BOIS DE CONSTRUCTION À VENDRE. Les soussignés offrent en vente un bois de construction...

FEUILLETON.

LES HAINES DU DÉSERT DEUXIÈME PARTIE.

Aiors une idée singulière s'empara de son esprit, — idée folle. — Monsieur, dit-elle au commandant d'une voix douce, vous êtes bien cruel.

TELEGRAPHIE

Ottawa, 12. La Gazette du Canada d'hier ne contient pas de nouvelles nominations. Brockville a été constitué en port d'entrepôt.

EUROPE.

Berlin, 11.—Un étonnement causé par les dernières pluies, a eu lieu la nuit passée à Conti, petite ville située sur les bords du Rhin.

AMÉRIQUE.

New-York, 11.—La dépêche suivante transmise par le câble sous-marin est publiée ici aujourd'hui.

LIBRES NOUVEAUX.

Banquiers Athéniens et Romains (Les) suivis du pacte de constituit en Droit Romain, par Esmoud Guiliard, g d la 80 br.

LA MINERVE

Lundi matin, 13 Mars 1876.

Choses et autres } On nous assure d'Ottawa. que M. MacKenzie a écrit à M. Jodoin pour lui laisser l'exercice du patronage ministériel dans le comté de Chambly. Si cette nouvelle est fondée, nous trouvons cela extraordinaire. En effet, de la part de M. MacKenzie, le premier-ministre professe une horreur profonde pour la corruption électorale à tel point qu'il frappe d'incapacité politique pendant 7 ans, quiconque s'en rend coupable. Or, M. Jodoin est un fauteur de corruption et il a été disqualifié, partant perdu aux yeux du trésorier M. MacKenzie. Comment peut-il concilier ce honneur pour la corruption et cette preuve d'estime pour M. Jodoin ? C'est une réhabilitation de la corruption et rien autre chose.

Les grists ont eu le privilège d'enrichir notre langue politique de quelques expressions qui sont devenues populaires. En arrivant au pouvoir, M. MacKenzie fit un grand discours dans lequel il promettait d'élever le niveau de la moralité publique et de relever le Standard of public morality. On a vu depuis ce que cela voulait dire. L'autre jour M. Dymond, du Globe, prenant part à une discussion engagée sur un point de droit, prétendait qu'il fallait aussi élever le niveau de la profession d'avocat, élever le standard of the profession. La chambre a éclaté de rire au nez. L'expression de M. MacKenzie sans provoquer des rires ironiques. Mais l'expression de M. Dymond est celle dont s'est servi M. Péro, dans la fameuse campagne de l'élection de Chambly. On lui demandait dans quel but il avait donné de l'argent à quelques électeurs. « C'était, dit-il, pour les délivrer du joug des conservateurs ! » Cette manière de désigner la corruption électorale a quelque chose de charmant, d'adorable ! Nous sommes étonnés qu'elle ne se vulgarise pas davantage. Ça viendra avec le temps, pourvu que le régime rouge continue. Ne soyons pas surpris si un jour on entend dire à la cour de police, par le coquin qui filote la bourse d'un passant, on enlève la femme d'un autre : J'ai voulu délivrer monsieur de l'esclavage des richesses ; j'ai voulu briser le joug conjugal. Ce serait une façon très aimable de se défendre et de s'excuser.

Nous parlions l'autre jour des dépenses du premier-ministre en Angleterre, mais ce sont là des vérités comparées aux largesses du Canada. M. Jenkins. En voilà un homme qui entend les affaires et qui sait faire dans les fonds du Canada. Ce M. Jenkins est un homme de lettres qui a publié sur les relations de l'Angleterre avec ses colonies un ouvrage intitulé : Gleaner's Daily, puis il a réussi à se faire élire membre du Parlement. A la suite de notre agent à Londres, M. Dixon, M. MacKenzie choisit l'excellent Jenkins pour remplacer M. Dixon. Sir John protesta contre cette nomination. M. MacKenzie envoya promener le chef de l'opposition et installa Jenkins à Londres. De suite, celui-ci fut pris d'un orgueil insensé, se crut presque un ambassadeur et commença à tirer du grand. Cela ne nous regarderait guère, si nous n'avions eu à payer la façon des grands airs de notre agent. Mais comme le pays a payé \$160,000 pour être représenté par un personnage ridicule, nous avons droit de critiquer ses façons d'agir.

Se trouvant à Pérou dans l'ancien bureau, il alla s'installer dans un palais. Comme sa renommée ne suffisait pas pour attirer les regards sur sa personne, il fit poser sur sa porte une plaque de toute beauté — car elle a coûté \$100 au Canada. A tout rôle, il faut une cour et une livrée. Jenkins s'entoura d'un domestique nombreux. Détail amusant et qui peint bien l'homme : les valets ne pouvaient porter des boutons comme leurs compagnons. Il se mit dans la tête de les émailer de boutons d'or à son chiffre. Ce devait être beau, car le poignoir qui a servi à frapper ces amours de boutons a coûté \$50, plus de \$200, et ainsi du reste. On ne sait pas où cette manie d'extravagance de M. Jenkins se serait arrêtée, si des incartades n'avaient forcé le gouvernement de le mettre à la porte de son bureau. Comme M. Holton le faisait remarquer devant le comité des comptes publics, ce baby de Ginx nous a coûté un peu trop cher. Oui, et comme le Canada a payé la nourriture, il a droit de se plaindre, comme tout débiteur écorché.

La question sanitaire. } Les chiffres nous avons publiés il y a quelque temps au sujet de la statistique mortuaire de Montréal méritent la considération sérieuse de tous ceux qui s'intéressent au sort de notre ville et à son état sanitaire. Nous devons regretter la réputation d'insalubrité qui est faite à Montréal, en conséquence du chiffre élevé des décès qu'on y constate et des épidémies qui nous ravagent, et nous devons travailler à opérer une réforme devenue urgente.

Il y avait quelque exagération dans les calculs que nous faisons à ce propos sur la proportion de la mortalité relativement à la population, pendant la dernière année. Nous avons dit que le chiffre total des décès en 1875 était de 6783. Nous nous sommes aperçus que la statistique de la ville et des localités attenantes, réunies avec la statistique de la ville seule, qui est de 2,000 environ inférieure. Ainsi, au lieu d'avoir à répartir 6,700 décès sur la population de la cité seule, nous n'en avons que 4,500 environ. En évaluant à 125,000 le chiffre de notre population, cela donne une proportion de décès de 36 par cent environ, ou de 35 par mille. Ainsi réduite, la mortalité n'est pas moins excessive et indiquant une condition anormale, comme il est facile de s'en convaincre en établissant une comparaison sous ce rapport, entre Montréal et quelques-unes des grandes villes d'Europe et d'Amérique. A Londres, le chiffre annuel des décès est de 22 par mille, à Paris il est de 25, à New-York de 29, à Chicago de 24, à St. Louis (Missouri) de 18. Toronto, qui passe pour une des villes les moins salubres, vient cependant sur cette liste avant Montréal. La proportion normale des décès dans les grandes villes est fixée par les hygiénistes à 18 ou 20 par mille chaque année. On voit que Montréal est loin d'être à ce point de vue, dans un état satisfaisant.

Ces faits nous font comprendre l'importance de mesures sanitaires et d'un bon système de statistiques. M. le Dr. Larocque doit soumettre à ce sujet au Bureau de Santé et à la Corporation un mode de statistiques complètes, indiquant les causes des décès, la nationalité et la résidence des malades, par quartier, etc. Cette statistique sera publiée chaque semaine. Il est question d'établir à Ottawa un Bureau de statistiques générales pour toute la Puissance, qui serait en rapport avec ceux des différentes villes. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette œuvre.

Quant aux conservateurs, réduits à une impuissance absolue, leur rôle se bornera à assister au débat, sans pouvoir en tirer parti. La danse ne tardera pas à commencer probablement, et le sort du nouveau ministère est fort douteux. Sous la République, en France, ce sont toujours les républicains avancés qui dominent. Après eux viennent d'ordinaire les bonapartistes, pour lesquels la République se charge assez souvent de tirer les marrons du feu.

Les dernières élections } Nous en France. } reproduisons de l'Univers l'article suivant écrit par M. Louis Veulliot le 20 février, le jour même des élections de la nouvelle assemblée. Cet article peut donner une idée de la manière dont se sont faites ces élections et des conséquences fatales qui peuvent en résulter :

L'effroyable et sordide carnaval ! Quel spectacle affreux, ridicule et vraiment barbare ! Que les hommes de cœur forcé d'y aller en ont dû souffrir ! Que les hommes de bien ont dû souffrir ! Que les hommes de bien ont dû souffrir ! Que les hommes de bien ont dû souffrir !

Le ministère } Nous a appris la formation du nouveau ministère français, sous la présidence de M. Dufaure, qui dirigeait temporairement l'administration depuis la retraite de M. Buffet. Le nouveau chef du cabinet a pris le titre de Président du Conseil, au lieu de celui de vice-président qui a été porté par ses prédécesseurs depuis la chute de M. Thiers. Cela constitue un changement important. M. Thiers avait cumulé les fonctions de président de la République et de premier ministre. Après lui, le maréchal MacMahon conserva le titre de Président du Conseil, et son premier ministre porta celui de vice-président. Dorénavant, le Maréchal se bornera au rôle de chef constitutionnel, il n'assistera pas aux séances du cabinet, et son premier ministre prendra le nom de Président du Conseil.

Le nouveau ministère est exclusivement formé de membres du centre-gauche, c'est-à-dire de républicains modérés. C'est à cette publication qu'appartient la majorité du Sénat. Mais la majorité de la chambre des députés est composée de républicains purs, qui ne sympathisent nullement avec le nouveau gouvernement. D'après les dépêches, le choix fait par le Maréchal MacMahon a fortement irrité ces purs. Le câble a transmis quelques phrases d'un article publié à ce sujet par la République Française, organe de M. Gambetta, qui indiquent une grande excitation. Il faut en finir avec le centre-gauche, dit l'organe républicain, et il est bon que ce parti sache que son temps est passé. C'est cruel pour les bons modérés du Centre, qui se vantaient de représenter la véritable opinion de la France, et qui s'aperçoivent qu'ils n'ont fait que servir d'instruments aux radicaux. Le fait est que les prétentions de la République sont dans une certaine mesure satisfaites. Le centre-gauche a été battu à plate couture au droit de gouverner le pays. Tout au plus devrait-on lui permettre de faire entrer deux ou trois de ses membres dans un ministère républicain, dont M. Gambetta serait le chef, et où M. Dufaure remplirait les fonctions de second violon. Les autres journaux républicains purs rendent le même refrain que la feuille gambettiste, et réclament énergiquement le fruit de leur victoire. D'après une autre dépêche, M. Gambetta aurait désavoué son organe, et conseillé aux siens d'attendre encore et de donner la fair-play au nouveau cabinet. Il sera toujours temps d'ailleurs pour les purs de renverser M. Dufaure, qui M. Gambetta propose de tolérer seulement, pour le moment. Cela semblerait indiquer que le grand chef de la Gauche veut conserver encore pendant quelque temps son masque de modération, qui l'a si bien servi, et qui va continuer son rôle de Machiavel.

En supposant qu'il réussisse à réfréner l'impétuosité et l'avidité de ses partisans, ce ne sera toujours que pour un temps. C'est partie remise. Les républicains purs ont une majorité de quelques voix sans la centre-gauche, et s'ils ne se divisent pas entre eux, ils pourraient à la rigueur se passer de celui-ci, qui ne saurait obtenir la majorité, même en s'unissant aux partis conservateurs. Dans un pays anglais, M. Gambetta serait le chef nécessaire du gouvernement dans des pareilles conditions. D'un autre côté, les républicains de la Chambre des Députés ne sauraient déclarer la guerre au centre-gauche, sans se mettre en conflit par là même avec le Sénat. Reste à savoir si le maréchal entend pratiquer les usages constitutionnels dans toute leur rigueur, en exigeant que le ministère ait la majorité dans la Chambre des Députés. Ce n'est là toutefois qu'une question de préséance entre les républicains avancés et les modérés.

Notes Locales } L'acte... M. le Dr. Laverin donna ce soir au Mechanics Hall une lecture sur un prochain nouveau et, dit-on, fort utile pour apprendre l'histoire sans effort et en peu de temps. Cette invention porte le nom de chronographe et est destinée à servir de registre à tout ce qui se passe dans la vie. Les recettes seront au profit de l'hôpital général.

Informations Générales } Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

Un bill pour amender l'Acte de faillite de 1875 a été soumis au parlement fédéral. Ce bill a pour objet de favoriser les créanciers d'un failli, qui se trouvent dans la classe des non-commerçants d'après la loi de faillite. Voici la teneur de ce projet de loi :

EDITION DE 5 HEURES

ACADEMIE DE MUSIQUE "L'IMPERIAL": Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

BUREAU PRINCIPAL: No. 1 OLD BROAD Street, Londres (Angleterre)

ETABLIE EN 1803. CAPITAL, £1,600,000. Do. Payé et investi, 700,000

PROFITS, 1875. Primes reçues en 1875 sur £179,041,492... £512,193

PERTES, 1875. Pertes par le feu... £253,968

PASSIF. Reste, 1803 au 31 décembre 1874... £169,854

ACTIF. Garantie du Gouvernement Britannique... £413,993

ACTIF. BILLETS RECOUVABLES... £1,259,873

ACTIF. Fonds chez les banquiers... £142,598

ACTIF. RINTOU FRERES... 102, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER

CIE. D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA. BUREAU PRINCIPAL: 130, - RUE ST. JACQUES, MONTREAL, - 180

Capital - - - - - \$1,000,000

OFFICIERS: WM. ANGUS, Président. A. DESJARDINS, M.P., Vice-Président.

AVANTAGES OFFERTS. En vertu de sa charte, elle ne peut assurer que les fermes et les habitations.

LISTE DE M. CARSLBY. Venant d'être reçu, un nouvel assortiment de coton blanc.

UN DEFILÉ. Nous venons d'être en mesure de faire d'exporter nos produits.

ROFFES NOIRES. Non crêpe noir, seulement 60.

MARBRERIE CENTRALE. 61, - Rue St. Alexandre, -

MICHAEL J. O'BRIEN. Sculpteur. 61, - Rue St. Alexandre, -

S. CARSLBY. 208, - Rue Notre-Dame, -

VENTE PAR ENCAN. F. HENRY J. SHAW.

ENVOYEZ VOS MARCHANDISES. Four étre vendues aux salles de M. Shaw, 728, rue Craig.

VENTE PAR ENCAN. De meubles neufs et d'occasion, tapis, confectionnés en fer, literie, papiers, etc.

Tous les Lundis et Jedis. A cause de notre système qui consistait à annoncer largement dans les journaux et les journaux de la campagne.

1876 PIANOS à bon MARCHE CHEZ SHAW. 1876

HENRY J. SHAW, agent de pianos en gros, Salles de M. Shaw, Rue Craig, prend la liberté d'attirer spécialement l'attention du public sur les Pianos qui vont être vendus.

1876 MEUBLES 1876. Pour une valeur d'environ \$80,000 en vente.

En conséquence de la dépression générale des affaires, une grande quantité d'excellents meubles est envoyée aux Salles de M. Shaw, Rue Craig, pour être vendus.

ENTREPOT ROYAL DE LA ET CAFE. 221 - RUE NOTRE-DAME - 221

Venant d'être Reçu: Ex Barque British Queen, BRANDY JULES ROBIN & CIE

RODIER, HEARN & CIE. 20, Rue St. Jacques, - 20

Maison Nationale. NOUVELLE EPICERIE.

Victor Trudel. MATHIEU & TRUDEL

NO-18, Rue Notre-Dame. A deux portées de la rue Notre-Dame.

MAGASIN A BON MARCHÉ AU COMPTANT. Nous avons actuellement en magasin un assortiment de choix de nouveautés.

COGNAC. VINS DE BORDEAUX. Quantin & Co., Négociants, Propriétaires, à Cognac, (Charente).

M. HERRARD, négociant pour son compte, a le plaisir de recevoir des marchandises de son commerce.

C. A. MacDONELL. "UNION MARBLE WORKS" 10 et 12, rue Bleury, vis-à-vis Noire-Dame.

TABLES A DINER, TABLES DE CENTRE, GARDE-ROBES, VOITURES D'ENFANTS, etc.

Entreposit: 570, RUE CRAIG. Les parents et gardiens feront bien de nous favoriser de leur présence.

NOTRE SALLE D'EXHIBITION. Nous venons d'être en mesure de faire d'exporter nos produits.

UN DEFILÉ. Nous venons d'être en mesure de faire d'exporter nos produits.

ROFFES NOIRES. Non crêpe noir, seulement 60.

MARBRERIE CENTRALE. 61, - Rue St. Alexandre, -

MICHAEL J. O'BRIEN. Sculpteur. 61, - Rue St. Alexandre, -

S. CARSLBY. 208, - Rue Notre-Dame, -

VENTE PAR ENCAN. PAR BENNING & BARSALOU.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1875. Dans l'affaire de

JOSEPH DESMARTEAU, de Montréal, Failli.

Le soussigné vendra par encan public, à tant dans la piastre, sur le prix d'inventaire, au No. 28, rue St. Jacques, Montréal, V. K. DRELL, le 17 courant.

Stock de marchandises sèches, de montant à \$3,914 00

Conditions données le jour de la vente. Le magasin sera tenu ouvert lundi, le 16 et vendredi, le 17, jusqu'à l'heure de la vente.

VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES. Dans l'affaire de A. ROBERT & Co., Failli.

Le soussigné a reçu instructions de O. Beauséjour, Exr, Syndic dans cette affaire, de vendre par encan public, à tant dans la piastre, comme par inventaire, à leurs salles, rue St. Pierre.

Mercredi, le 15 courant, à onze heures A.M.

Stock de Marchandises Sèches... \$6,212.39

VENTE PAR ENCAN. Le soussigné vendra par encan public au Magasin des Faillites, Rue St. Joseph, Montréal.

SAMEDI, 18 MARS COURANT. A tant dans la piastre, tout le stock de la faillite plus haut mentionnée consistant en un assortiment complet de Ferronnerie.

Pharmacie Place d'Armes. JAMES HAWKES. Pharmacien-Chimiste breveté à la suite d'examen, ci-devant de MM. Allan et Hanbury, Londres, et Dr. Mialhe, Paris.

Pharmacie de la Place d'Armes. JAMES HAWKES. Propriétaire. 22 Février.

CAMPBELL'S QUININE WINE. Un spécifique contre la Malaria ou le Paludisme, la Fièvre intermittente, et un remède certain pour les Fèvres.

Très Grande Vente de Meubles. Acte de Faillite de 1875. Dans l'affaire de CHARLES E. PARISEAU, Failli.

Le soussigné vendra par encan public sur les lieux Nos. 41 et 43, Rue Notre-Dame, le 16ème jour de Mars prochain.

Stock considérable de Matériaux en rapport, en brocard, en damas et en crin, etc.

VENTE PAR ENCAN. A VENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

AVENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

PAGNUELO & MAJOR. AVOCATS. No. 12, Rue St. Jacques, - 12

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN. Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

On n'aura plus de Chevaux Gris. A vendre chez Villeneuve et Lacaille, épiciers en gros, No. 329, Rue St. Paul, coin de la rue St. Dizier, N. Quintal, Châtel, F. Châtel, Sénéchal, Gauthier et Cie, J. Hidon et Co. 11 Février. 129-7

AVIS

En vertu de la loi sur les faillites, le soussigné a reçu instructions de O. Beauséjour, Exr, Syndic dans cette affaire, de vendre par encan public, à tant dans la piastre, comme par inventaire, à leurs salles, rue St. Pierre.

Mercredi, le 15 courant, à onze heures A.M.

Stock de Marchandises Sèches... \$6,212.39

VENTE PAR ENCAN. Le soussigné vendra par encan public au Magasin des Faillites, Rue St. Joseph, Montréal.

SAMEDI, 18 MARS COURANT. A tant dans la piastre, tout le stock de la faillite plus haut mentionnée consistant en un assortiment complet de Ferronnerie.

Pharmacie Place d'Armes. JAMES HAWKES. Pharmacien-Chimiste breveté à la suite d'examen, ci-devant de MM. Allan et Hanbury, Londres, et Dr. Mialhe, Paris.

Pharmacie de la Place d'Armes. JAMES HAWKES. Propriétaire. 22 Février.

CAMPBELL'S QUININE WINE. Un spécifique contre la Malaria ou le Paludisme, la Fièvre intermittente, et un remède certain pour les Fèvres.

Très Grande Vente de Meubles. Acte de Faillite de 1875. Dans l'affaire de CHARLES E. PARISEAU, Failli.

Le soussigné vendra par encan public sur les lieux Nos. 41 et 43, Rue Notre-Dame, le 16ème jour de Mars prochain.

Stock considérable de Matériaux en rapport, en brocard, en damas et en crin, etc.

VENTE PAR ENCAN. A VENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

AVENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

PAGNUELO & MAJOR. AVOCATS. No. 12, Rue St. Jacques, - 12

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN. Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

On n'aura plus de Chevaux Gris. A vendre chez Villeneuve et Lacaille, épiciers en gros, No. 329, Rue St. Paul, coin de la rue St. Dizier, N. Quintal, Châtel, F. Châtel, Sénéchal, Gauthier et Cie, J. Hidon et Co. 11 Février. 129-7

AVIS AUX MONSIEURS. Un bon avantage offert à une bonne maison qui désirerait établir un nom comme encan, et abandonner les affaires, offre en vente son stock complet de toutes sortes de marchandises, à des conditions très faciles. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux, No. 95, rue Notre-Dame. 132-mk

PENSION. Un Monsieur et une Dame demandent une grande chambre ou deux petites avec pension, dans une famille française. Ils ont leur mobilier. S'adresser à M. G. Bureau de LA MINERVE. 11 Mars. 130

AVIS

En vertu de la loi sur les faillites, le soussigné a reçu instructions de O. Beauséjour, Exr, Syndic dans cette affaire, de vendre par encan public, à tant dans la piastre, comme par inventaire, à leurs salles, rue St. Pierre.

Mercredi, le 15 courant, à onze heures A.M.

Stock de Marchandises Sèches... \$6,212.39

VENTE PAR ENCAN. Le soussigné vendra par encan public au Magasin des Faillites, Rue St. Joseph, Montréal.

SAMEDI, 18 MARS COURANT. A tant dans la piastre, tout le stock de la faillite plus haut mentionnée consistant en un assortiment complet de Ferronnerie.

Pharmacie Place d'Armes. JAMES HAWKES. Pharmacien-Chimiste breveté à la suite d'examen, ci-devant de MM. Allan et Hanbury, Londres, et Dr. Mialhe, Paris.

Pharmacie de la Place d'Armes. JAMES HAWKES. Propriétaire. 22 Février.

CAMPBELL'S QUININE WINE. Un spécifique contre la Malaria ou le Paludisme, la Fièvre intermittente, et un remède certain pour les Fèvres.

Très Grande Vente de Meubles. Acte de Faillite de 1875. Dans l'affaire de CHARLES E. PARISEAU, Failli.

Le soussigné vendra par encan public sur les lieux Nos. 41 et 43, Rue Notre-Dame, le 16ème jour de Mars prochain.

Stock considérable de Matériaux en rapport, en brocard, en damas et en crin, etc.

VENTE PAR ENCAN. A VENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

AVENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

PAGNUELO & MAJOR. AVOCATS. No. 12, Rue St. Jacques, - 12

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN. Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

On n'aura plus de Chevaux Gris. A vendre chez Villeneuve et Lacaille, épiciers en gros, No. 329, Rue St. Paul, coin de la rue St. Dizier, N. Quintal, Châtel, F. Châtel, Sénéchal, Gauthier et Cie, J. Hidon et Co. 11 Février. 129-7

AVIS AUX MONSIEURS. Un bon avantage offert à une bonne maison qui désirerait établir un nom comme encan, et abandonner les affaires, offre en vente son stock complet de toutes sortes de marchandises, à des conditions très faciles. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux, No. 95, rue Notre-Dame. 132-mk

PENSION. Un Monsieur et une Dame demandent une grande chambre ou deux petites avec pension, dans une famille française. Ils ont leur mobilier. S'adresser à M. G. Bureau de LA MINERVE. 11 Mars. 130

AVIS

En vertu de la loi sur les faillites, le soussigné a reçu instructions de O. Beauséjour, Exr, Syndic dans cette affaire, de vendre par encan public, à tant dans la piastre, comme par inventaire, à leurs salles, rue St. Pierre.

Mercredi, le 15 courant, à onze heures A.M.

Stock de Marchandises Sèches... \$6,212.39

VENTE PAR ENCAN. Le soussigné vendra par encan public au Magasin des Faillites, Rue St. Joseph, Montréal.

SAMEDI, 18 MARS COURANT. A tant dans la piastre, tout le stock de la faillite plus haut mentionnée consistant en un assortiment complet de Ferronnerie.

Pharmacie Place d'Armes. JAMES HAWKES. Pharmacien-Chimiste breveté à la suite d'examen, ci-devant de MM. Allan et Hanbury, Londres, et Dr. Mialhe, Paris.

Pharmacie de la Place d'Armes. JAMES HAWKES. Propriétaire. 22 Février.

CAMPBELL'S QUININE WINE. Un spécifique contre la Malaria ou le Paludisme, la Fièvre intermittente, et un remède certain pour les Fèvres.

Très Grande Vente de Meubles. Acte de Faillite de 1875. Dans l'affaire de CHARLES E. PARISEAU, Failli.

Le soussigné vendra par encan public sur les lieux Nos. 41 et 43, Rue Notre-Dame, le 16ème jour de Mars prochain.

Stock considérable de Matériaux en rapport, en brocard, en damas et en crin, etc.

VENTE PAR ENCAN. A VENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

AVENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

PAGNUELO & MAJOR. AVOCATS. No. 12, Rue St. Jacques, - 12

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN. Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

On n'aura plus de Chevaux Gris. A vendre chez Villeneuve et Lacaille, épiciers en gros, No. 329, Rue St. Paul, coin de la rue St. Dizier, N. Quintal, Châtel, F. Châtel, Sénéchal, Gauthier et Cie, J. Hidon et Co. 11 Février. 129-7

AVIS AUX MONSIEURS. Un bon avantage offert à une bonne maison qui désirerait établir un nom comme encan, et abandonner les affaires, offre en vente son stock complet de toutes sortes de marchandises, à des conditions très faciles. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux, No. 95, rue Notre-Dame. 132-mk

PENSION. Un Monsieur et une Dame demandent une grande chambre ou deux petites avec pension, dans une famille française. Ils ont leur mobilier. S'adresser à M. G. Bureau de LA MINERVE. 11 Mars. 130

AVIS

En vertu de la loi sur les faillites, le soussigné a reçu instructions de O. Beauséjour, Exr, Syndic dans cette affaire, de vendre par encan public, à tant dans la piastre, comme par inventaire, à leurs salles, rue St. Pierre.

Mercredi, le 15 courant, à onze heures A.M.

Stock de Marchandises Sèches... \$6,212.39

VENTE PAR ENCAN. Le soussigné vendra par encan public au Magasin des Faillites, Rue St. Joseph, Montréal.

SAMEDI, 18 MARS COURANT. A tant dans la piastre, tout le stock de la faillite plus haut mentionnée consistant en un assortiment complet de Ferronnerie.

Pharmacie Place d'Armes. JAMES HAWKES. Pharmacien-Chimiste breveté à la suite d'examen, ci-devant de MM. Allan et Hanbury, Londres, et Dr. Mialhe, Paris.

Pharmacie de la Place d'Armes. JAMES HAWKES. Propriétaire. 22 Février.

CAMPBELL'S QUININE WINE. Un spécifique contre la Malaria ou le Paludisme, la Fièvre intermittente, et un remède certain pour les Fèvres.

Très Grande Vente de Meubles. Acte de Faillite de 1875. Dans l'affaire de CHARLES E. PARISEAU, Failli.

Le soussigné vendra par encan public sur les lieux Nos. 41 et 43, Rue Notre-Dame, le 16ème jour de Mars prochain.

Stock considérable de Matériaux en rapport, en brocard, en damas et en crin, etc.

VENTE PAR ENCAN. A VENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

AVENDRE. 50 QUARTS ATOCAS. UN LOT DE BOIS DE CORDON POUR BOULANGER. HUITRES EN COQUES. F. H. STUART, Syndic. Montréal, 3 Mars 1876.

PAGNUELO & MAJOR. AVOCATS. No. 12, Rue St. Jacques, - 12

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN. Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

On n'aura plus de Chevaux Gris. A vendre chez Villeneuve et Lacaille, épiciers en gros, No. 329, Rue St. Paul, coin de la rue St. Dizier, N. Quintal, Châtel, F. Châtel, Sénéchal, Gauthier et Cie, J. Hidon et Co. 11 Février. 129-7

AVIS AUX MONSIEURS. Un bon avantage offert à une bonne maison qui désirerait établir un nom comme encan, et abandonner les affaires, offre en vente son stock complet de toutes sortes de marchandises, à des conditions très faciles. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux, No. 95, rue Notre-Dame. 132-mk

PENSION. Un Monsieur et une Dame demandent une grande chambre ou deux petites avec pension, dans une famille française. Ils ont leur mobilier. S'adresser à M. G. Bureau de LA MINERVE. 11 Mars. 130

